

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1er étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet du 7 avril 2022 du député de Rimouski concernant la rémunération du personnel enseignant en période pandémique.

Soyez assuré que le gouvernement du Québec est conscient que le contexte particulier de l'urgence sanitaire découlant de la COVID-19 exerce une pression supplémentaire sur le réseau scolaire en ce qui a trait notamment à la disponibilité du personnel enseignant. Les deux dernières années auront permis de constater à quel point ce dernier constitue l'un des moteurs essentiels de notre mission éducative. La pandémie a fait ressortir le rôle central de l'éducation, en la plaçant au plus haut niveau des priorités et en réaffirmant, plus que jamais le travail complexe, exceptionnel et essentiel des membres du personnel scolaire au Québec.

La pandémie de la COVID-19 a également amené le gouvernement du Québec à prendre diverses mesures afin d'alléger les conditions d'enseignement, par exemple, en ajoutant trois journées de formation et de planification au calendrier scolaire afin de permettre au personnel enseignant de bénéficier de formation continue, de partager de bonnes pratiques et, notamment, de mieux planifier l'offre de services éducatifs à distance. De plus, le ministère de l'Éducation a poursuivi ses actions en matière de soutien et d'accompagnement afin de développer la compétence numérique du personnel.

Les ententes nationales 2020-2023 du personnel enseignant ont été signées à l'automne dernier par les associations syndicales. Le contenu de ces ententes témoigne de la priorité que le gouvernement du Québec accorde à la réussite éducative et au rôle central tenu par le personnel enseignant. Divers comités interrondes sont également à l'œuvre afin de considérer certaines problématiques ciblées qui pourront avoir des retombées positives sur la disponibilité, l'attraction et la rétention du personnel enseignant. Le renouvellement des ententes nationales améliore considérablement les conditions d'exercice de la profession enseignante. Il reconnaît à leur juste valeur les enseignantes et enseignants et aura un impact réel sur la réussite éducative des élèves.

Page 1 sur 2

La prochaine ronde de négociation débutera au cours des mois à venir et sera l'occasion de discuter des grandes priorités, dont la pénurie de main-d'œuvre et la valorisation de la profession, et ce, toujours dans le but de mener à bien notre mission éducative auprès des élèves.

Nous saisissons l'occasion pour mentionner les divers projets d'envergure du Ministère qui visent à mettre en place des solutions pour valoriser la carrière en éducation et contrer la pénurie de main-d'œuvre :

- Élaboration d'une stratégie visant à valoriser le personnel scolaire : Les actions de cette stratégie viseront à améliorer la perception de l'éducation et des carrières en éducation au sein de la société québécoise pour augmenter l'attractivité de ces carrières et renforcer le sentiment de fierté du personnel scolaire qui œuvre à la réussite des élèves, incluant le personnel enseignant. De plus, elle renforce le sentiment de satisfaction professionnelle et le bien-être au travail du personnel des écoles et des centres.
- Lancement de l'opération main-d'œuvre : Cette opération main-d'œuvre contient plusieurs mesures concernant le personnel enseignant et a pour objectif d'améliorer les conditions de travail, d'optimiser l'organisation du travail, d'accroître la diplomation, de développer les compétences et de favoriser l'attraction des travailleurs étrangers.

Le Ministère est en action et participe à de nombreux projets en étroite collaboration avec le réseau, dont les associations syndicales.

Soyez assuré que nous sommes conscients et reconnaissants des efforts déployés par le personnel du réseau de l'éducation pour contrer la pandémie mondiale.

Nous vous prions d'agréer, cher collègue, nos salutations distinguées.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-François Roberge". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jean-François Roberge